

### Section 8.—Inspection de l'électricité et du gaz.\*

La division de l'Inspection de l'électricité et du gaz, du ministère du Commerce, assure l'exécution de trois lois: la loi de l'inspection de l'électricité (c. 22, 1928), la loi de l'inspection du gaz (c. 82, S.R.C., 1927) et la loi de l'exportation de l'électricité et des fluides (c. 54, S.R.C., 1927).

Le dernier rapport de cette division montre qu'il y avait au cours de l'exercice terminé le 31 mars 1935, 465,478 compteurs à électricité et à gaz certifiés, comparativement à 402,662 l'année précédente. Les recettes découlant de l'inspection de l'électricité et du gaz s'élevaient à \$313,972, comparativement à une dépense de \$198,576. Les droits de douane et les honoraires de permis prélevés par cette division, en vertu de la loi de l'exportation des fluides, atteignait \$266,622; le coût de cette perception avait été de \$398 seulement.

Les statistiques relatives à l'administration de cette dernière loi sont contenues dans le chapitre des Forces Hydrauliques de ce volume, p. 407. Toutefois, nous relevons ici les données découlant de l'administration, lesquelles montrent l'accroissement phénoménal du nombre de consommateurs d'électricité au cours des vingt dernières années, qui de 517,629 s'est élevé à 1,760,262 (tableau 27), l'augmentation est moins prononcée dans les compteurs à gaz, de 267,454 en 1916 à 658,363 en 1935 (tableau 28); le nombre de pieds cubes de gaz vendu au Canada, de 1920 à 1935, est classifié comme gaz d'eau carburée, gaz de houille, gaz de coké, gaz naturel, gaz acétylène et butane. (Tableau 29).

\* Révisé par J. L. Stiver, directeur du Service de l'Inspection de l'électricité et du gaz, ministère du Commerce.

#### 27.—Compteurs électriques en usage, années fiscales terminées le 31 mars 1915-35.

Année fiscale.	Nombre.	Année fiscale.	Nombre.	Année fiscale.	Nombre.
1915.....	505,597	1922.....	945,599	1929.....	1,499,872
1916.....	517,629	1923.....	1,046,831	1930.....	1,582,505
1917.....	594,737	1924.....	1,094,639	1931.....	1,653,922
1918.....	661,403	1925.....	1,165,664	1932.....	1,704,197
1919.....	717,776	1926.....	1,240,752	1933.....	1,722,697
1920.....	743,468	1927.....	1,314,428	1934.....	1,720,997
1921.....	860,379	1928.....	1,412,521	1935.....	1,760,262

#### 28.—Compteurs à gaz en usage, années fiscales terminées le 31 mars 1916-35.

Année fiscale.	Gaz artificiel.	Gaz naturel.	Acétylène.	Butane.	Totaux.	Année fiscale.	Gaz artificiel.	Gaz naturel.	Acétylène.	Butane.	Totaux.
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.		nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
1916....	199,514	67,940	—	—	267,454	1926....	443,067	85,752	425	—	529,244
1917....	314,915	55,697	—	—	370,612	1927....	462,496	90,302	358	—	553,156
1918....	325,244	88,795	—	—	414,039	1928....	482,076	98,915	357	—	581,348
1919....	336,388	91,056	—	—	427,444	1929....	504,500	107,504	116	—	612,120
1920....	350,777	85,004	513	—	436,294	1930....	520,788	118,390	117	—	639,295
1921....	361,479	98,494	577	—	460,550	1931....	530,909	125,550	67	205	656,731
1922....	366,840	101,785	430	—	469,055	1932....	540,277	128,194	66	230	668,767
1923....	379,459	102,007	438	—	481,904	1933....	532,139	128,282	80	285	660,786
1924....	390,548	105,804	425	—	496,777	1934....	522,484	134,710	49	369	657,612
1925....	405,471	106,861	404	—	512,736	1935....	517,948	139,763	14	638	658,363